

## **Dissertation d'Histoire BEL**

### **Conception ESCP BS**

#### **Session 2024**

- **Le sujet**

Le protectionnisme a-t-il été vaincu par la mondialisation ? (Espace du programme)

- **Barème, attente du jury**

288 copies ont été corrigées avec une moyenne de l'épreuve de 10,16, un écart type de 3,55 et des notes de 1 à 20. Les notes obtenues par les candidats se situent dans le profil des années précédentes. Un petit contingent de très bonnes copies se détache toutefois au-delà de 15. Le sujet avait été choisi non dans le but de mettre en difficulté les candidats mais dans le souci, au contraire, de réduire les problèmes imposés par un programme (le thème de la mondialisation) qui pouvait contraindre les candidats à traiter des sujets d'une variété sans véritables limites. Un sujet sur les échanges commerciaux, la politique qui les avait déterminés, se situait dans le socle des grandes questions posées par les problèmes de la mondialisation des années 1880 aux années 1930.

En dépit des conseils répétés chaque année, des candidats s'acharnent encore à utiliser des moyens d'écriture qui rendent leurs copies à peine lisibles. On peut également s'inquiéter du fait qu'un nombre croissant de candidats présente des feuilles surchargées de ratures qui peuvent être prises alors pour des brouillons. L'orthographe, sur un vocabulaire classique, pose souvent un problème : (l'Angleterre, protectionnisme, otarcie (plusieurs copies), des anglicismes nombreux (prosperity, context, interconnection, reflex). Des couples nouveaux apparaissent : « Adams et Ricardo » ; avec une nuance : la "main invisible" de David Ricardo. Friedrich List a été maltraité : Litz, Liste, Liszt, et il est soudain devenu britannique. Des découvertes aussi : « Le Chili, grand exportateur d'acier ».

- **Remarques de correction, commentaire synthétique**

Le problème rencontré est très souvent celui d'un détournement de sujet. Beaucoup de candidats se sont contentés de décrire la mondialisation de l'économie sans s'intéresser à la question posée. La mondialisation est trop souvent synonyme de prospérité ce qui conduit à confondre mondialisation et croissance ; protectionnisme et crise, voire mondialisation et progrès. Le ralentissement économique mondial est alors un signe de l'effet du protectionnisme. Beaucoup de copies ont une vision uniforme de la mondialisation qui ne peut être qu'accompagnée du libre-échange, et le protectionnisme que fermeture des marchés. Des nuances régionales et sectorielles apparaissent rarement, comme si tout s'ouvrait et se fermait indistinctement.

L'organisation d'un plan s'est révélée approximative dans beaucoup de copies qui n'avaient qu'une idée très floue du mouvement des prix qui restait la première référence à prendre en compte pour établir une chronologie. Les retournements de prix ont souvent varié d'une copie à l'autre en particulier pour la crise des années 1880-1890, mal identifiée, ce qui a rendu hésitante l'analyse des réactions d'un gouvernement à l'autre. Beaucoup de candidats ont évoqué les contraintes de l'évolution monétaire sur les politiques du moment mais les effets du système de l'étalon or sur l'équilibre des échanges ont été rarement convaincants.

Le protectionnisme a été vu par beaucoup de candidats au prisme des médias actuels et assimilé sans grande réflexion au nationalisme et à des conduites de repli des économies, ce qui les condamnait irrémédiablement au déclin. Les bonnes copies ont remarqué que les retours du protectionnisme jusqu'aux années 1930 ne signifiaient pas nécessairement recul des échanges mais la volonté d'en maîtriser les effets les plus nocifs pour leur développement ou leurs équilibres politiques et sociaux.

Beaucoup d'erreurs ont été commises sur le tournant protectionniste de la France, curieusement négligée. L'attachement au libre-échange issu des traités de 1860 n'est que très modérément remis en cause par les républicains dans le tarif de 1881. C'est avec les années 1890 et en retard sur la crise que le tournant est pris. Le niveau de protection établi par les économies des grands pays industriels jusqu'à la Grande guerre est resté flou dans beaucoup de copies. En dépit du tarif de 1910 et de son image de pays protectionniste, la France n'a

établi alors qu'une barrière douanière moyenne de 8% ad valorem contre 39% pour la Russie et plus de 23% pour les Etats-Unis.

Trop souvent les tarifs ont été considérés de manière globale alors qu'ils relevaient de politiques différenciées. Le tarif Méline (dont la date a beaucoup varié d'une copie à l'autre) a pu accorder jusqu'à 37% de protection aux céréales françaises (si l'on tient compte de l'évolution des prix étrangers) alors que la protection des produits manufacturés ne dépassait pas 5 à 6% dans un double tarif dont les mécanismes ont échappé à la majorité des candidats. Les meilleurs copies ont montré l'enchaînement des tarifs américains élevés (Mac Kinley, Wilson, Dingley...) mais souvent sans s'interroger sur la logique de ces choix, les raisons, le corpus d'idées qui les avaient déterminés, et les effets qui en ont été obtenus. Il ne s'agit plus alors d'un « tarif éducateur » aux Etats-Unis alors que l'expression reste acceptable pour le Japon de la fin du XIXe siècle. Les bonnes copies ont montré l'originalité des tarifs coloniaux organisés pour maintenir une tutelle des grandes nations sur leurs empires.

Le protectionnisme n'a guère été envisagé dans ses effets sur les structures de l'économie. Le tarif allemand de 1879 qui a donné le signal d'un recul du libre-échange en Europe, réponse à la crise de l'économie des « Fondateurs », n'est pas « éducateur ». Il a été le levier en Allemagne d'une réorganisation profonde d'un capitalisme national puissant et de la formation des grands cartels. En 1902, alors que la mondialisation (saisie alors comme un essor rapide des échanges internationaux) s'imposait dans une nouvelle dynamique de croissance, l'Allemagne a fait le choix d'un tarif protectionniste dont la brutalité a stupéfié les grandes nations industrielles. Mais il n'avait nullement pour objectif un repli de l'économie allemande mais, au contraire, constituait le tremplin d'une offensive commerciale pour contraindre les autres nations européennes à entrer dans un réseau d'accords avantageux pour l'Allemagne si ceux-là souhaitaient échapper à sa rigueur. Les guerres douanières de la fin du XIXe siècle ont été ignorées et les candidats curieusement n'ont guère posé le problème de la place des tarifs douaniers dans le déclenchement de la Grande guerre. Jusqu'en 1914, les réseaux diplomatiques (y compris ceux de l'Allemagne) se sont efforcés de désamorcer les effets négatifs des mesures douanières et de limiter les menaces d'un « impérialisme commercial ».

On pouvait signaler du reste les limites des politiques protectionnistes ce qui a été rarement avancé. La chute très importante du prix des transports maritimes en a affaibli la portée ; en revanche, la baisse des prix des produits importés en a augmenté l'efficacité. Les tarifs français

n'ont nullement empêché les grandes sociétés américaines et allemandes de s'implanter directement sur le territoire français (électricité et chimie). Ces tarifs n'ont du reste joué aucun rôle incitateur dans le développement d'une industrie « de pointe » comme l'automobile contrairement au protectionnisme éducatif du premier XIXe siècle.

Les candidats ont eu beaucoup de mal à faire le point sur l'évolution des années 1920 et sur les rapports entre nouvelle croissance, échanges, inflation, guerre des monnaies et retour du protectionnisme (tarif Mac Cumber). Les années 1930 et l'aggravation du protectionnisme de crise ont été mieux présentées. Encore fallait-il souligner qu'aux Etats-Unis, le tarif Hawley-Smoot, n'est pas une source de la crise, mais une réponse à ses effets immédiats. Les meilleures copies ont expliqué le tournant du Royaume-Uni et les accords d'Ottawa sans prendre la mesure toutefois de la rupture que cela impliquait dans le sujet posé.

Très peu de copies ont mesuré l'importance politique décisive qu'ont eu les mesures protectionnistes prises par les grandes nations. Le rôle des groupes de pression industriels et agricoles n'a pas été clairement démontré. Les tarifs de Jules Roche et Méline ont été une réponse à la montée de périls politiques : pression du Boulangisme, montée du socialisme, fronde de la France paysanne qui constituait le meilleur socle de la République... Mais la France, alors, a toujours voulu conserver sa place dans la mondialisation des échanges. L'exemple des tarifs allemands pouvait montrer la volonté du pouvoir politique d'organiser un compromis difficile entre les hobereaux prussiens et les grands industriels.

Saisi dans la longue durée on pouvait répondre que la mondialisation avait bien fait reculer le protectionnisme du premier XIXe siècle. Mais les tarifs douaniers sont restés en permanence des outils de régulation indispensables du maintien des grands équilibres nationaux face au marché. La grande nouveauté des années 1930 était le retour d'entraves aux échanges (clearing, accords de troc, prohibitions...) abandonnées depuis le tournant des années 1860.

- **Conseils aux futurs candidats**

Les candidats doivent être attentifs à la forme qui affecte le fond quand elle n'est pas correcte. Un contingent maîtrise correctement le français mais des copies assez nombreuses en revanche accumulent des fautes d'orthographe. Beaucoup de candidats multiplient les références à des travaux d'historiens ou de sociologues. Le jury le répète chaque année, cela n'a aucun intérêt. Les citer ne donne aucune autorité intellectuelle particulière au candidat et souvent il s'agit d'une connaissance indirecte des travaux cités. L'épreuve d'histoire n'est pas

une thèse qui exige des références de sources précises, elle est avant tout une explication synthétique qui est une réponse à la question posée dans le sujet. Avant de se lancer dans des ouvrages spécialisés il est indispensable de bien maîtriser des manuels (y compris ceux du secondaire)

L'introduction doit d'abord définir les contours du sujet (sa chronologie, les questions qu'il soulève, sa problématique). La conclusion qui reprend l'ensemble de l'analyse faite par le candidat doit en faire apparaître les points essentiels et démontrer la logique de l'explication qui en a été faite

Il est aussi utile d'alterner des vues générales sur le sujet et des exemples très concrets pour donner un peu de chair à l'explication. La longueur de la copie n'est en rien un critère suffisant pour juger de sa qualité. Il est très important que les candidats utilisent des stylos (bille ou autres) dont l'empreinte soit assez large et d'une couleur contrastée.